

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 31 (1902)

**Heft:** 21

**Artikel:** Emploi du manuel d'agriculture au cours de perfectionnement

**Autor:** Wicht, C.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1041197>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

représenter les localités d'après leur population, assez approximative, il faut en convenir. Ainsi le même petit rond indique une population variant entre 1000 et 5000 habitants. Or, si je n'ai pas d'autres renseignements à mon service que ceux que fournit cette signature du joli rond, beau rouge, je puis commettre une erreur variant entre ces deux nombres, soit une bagatelle du 500 %.

Donc, un peu de modération, s'il vous plaît, dans la distribution des louanges.

*Un maître de géographie.*



## Emploi du manuel d'agriculture au cours de perfectionnement

Nous résumons ci-après les travaux de MM. Joye, à Neyruz : Singy, à Villarsel : Jungo, à Posat.

Ces maîtres ont traité la question qui nous occupe d'une façon intéressante et avec beaucoup de sens pratique.

### *But et opportunité de cet enseignement ; résultat à en attendre.*

La Direction de l'Instruction publique, désireuse de rendre les cours de perfectionnement aussi profitables que possible à la jeunesse, a jugé utile d'introduire, dans le programme élaboré en 1900, l'étude partielle du *Manuel d'Agriculture*, publié par le corps enseignant de Pérolles. Cette décision, qui témoigne, une fois de plus, du vif intérêt de nos autorités supérieures pour tout ce qui touche aux intérêts matériels et moraux des populations, s'expliqua et se justifie pleinement, si l'on veut bien se rendre compte de la raison d'être du cours de perfectionnement. En effet, celui-ci pour mériter son nom, ne saurait consister uniquement en une simple révision du programme de l'école primaire en vue des examens des recrues, il devra viser à un but plus élevé, qui est l'adaptation des connaissances acquises à la vie pratique. Ce doit être une transition et une préparation à la carrière future du jeune homme. Or, puisque la majeure partie de nos jeunes gens, — nous parlons ici des communes rurales — se destinent à la profession agricole, il est rationnel que l'école mette à leur portée au moins quelques principes sûrs de cet art. Le temps est bien loin où la pratique seule suffisait à l'agriculteur pour se tirer d'affaire. Les conditions de son existence ont bien changé. Que de procédés, bons autrefois et qui se transmettaient de père en fils par tradition, ont fait leur temps et devront céder la place à des méthodes nouvelles, basées sur des données scientifiques exactes ? D'autre part, la concurrence faite à la plupart des produits de notre agriculture oblige le cultivateur à raisonner davantage ses opérations et à chercher à tirer le meilleur parti possible de son sol et des ressources qu'il a à sa disposition pour le faire valoir.

C'est dans le but d'initier l'agriculteur aux méthodes perfectionnées que des écoles d'agriculture ont été fondées, que des cours temporaires ont été organisés un peu partout, sans parler des nombreuses revues qui le mettent au courant des découvertes et des

expériences qui peuvent l'intéresser. Mais les écoles d'agriculture ne sont pas fréquentées comme elles mériteraient de l'être. Les revues agricoles, avec leur terminologie savante et compliquée, ne sont lues avec profit que par une élite d'agriculteurs instruits. En revanche, elles restent lettre morte pour le grand nombre, faute de connaissances préliminaires qui puissent en donner la clef.

Les notions, certainement fort peu étendues que l'on pourra inculquer au jeune campagnard au cours de perfectionnement, ne sauraient évidemment tenir lieu d'études faites dans un établissement spécial. Il est peu de domaines aussi vastes que celui de la science agricole, qui touche à presque toutes les branches des sciences naturelles. Le but auquel nous viserons sera plus modeste. Intéresser le jeune campagnard à sa carrière en lui en faisant voir la noblesse et les avantages, l'amener à comprendre qu'un agriculteur intelligent ne saurait, sans déchoir et sans tomber fatallement dans la routine, rester étranger aux perfectionnements modernes, combattre les préjugés et les errements les plus nuisibles, et enfin mettre à sa portée des notions immédiatement applicables à la pratique de sa profession : telle sera la tâche que nous nous proposerons avant tout et à laquelle tendront nos efforts. Les difficultés de tous genres ne manqueront pas. Nous aurons à lutter contre l'indifférence, l'apathie, contre cette idée, fortement ancrée dans certains esprits, que la théorie agricole est inutile. Toute idée nouvelle, qui va à l'encontre d'un préjugé plus ou moins enraciné, est forcément accueillie avec méfiance. Mais, si par l'intérêt que nous aurons su mettre dans ces quelques leçons, nous parvenons à inspirer à un certain nombre de nos élèves le désir d'étendre un peu le cercle de leurs connaissances élémentaires, soit par la fréquentation d'écoles d'agriculture, soit par l'étude d'ouvrages spéciaux, nous pourrons considérer comme satisfaisant le résultat obtenu, car nous aurons contribué, pour notre modeste part, à retenir aux mains des Fribourgeois le sol natal de plus en plus entamé par l'immigration étrangère.

### 2<sup>e</sup> programme

Le programme élaboré en 1900 prescrit l'étude spéciale de la II<sup>me</sup> partie du Manuel (Agriculture générale), ainsi que [celle des chapitres de la III<sup>me</sup> partie (Agriculture spéciale) intéressant particulièrement la région.

Les 9 chapitres de la 2<sup>me</sup> partie traitent des matières suivantes :

1. Economie rurale. — 2. Comptabilité agricole. — 3. Chimie agricole ; engrais. — 4. Agrologie : étude du sol, amendements, drainage. — 5. Zootехnie : principes d'élevage ; étude des diverses espèces. — 6. Hygiène : maladies du bétail. — 7. Machines agricoles. — 8. Notions de droit rural. — 9. Constructions rurales.

La 3<sup>me</sup> partie renferme 10 chapitres qui peuvent être classés en 2 catégories :

a) Chapitre intéressant à des degrés divers les différentes parties du canton ; ce sont les suivants :

1. Culture fourragère. — 3. Industrie laitière. — 5. Culture potagère. — 6. Le verger. — 8. Le poulailler. — 9. Apiculture. — 10. Economie forestière.

b) Chapitres n'intéressant que certaines régions ; ce sont : — 4. Cultures spéciales. — 7. Viticulture. — 2. Economie alpestre.

Ce programme, — très chargé, il faut l'avouer, — pourra-t-il être

parcouru d'une manière satisfaisante dans la période de trois années de cours de perfectionnement ? L'expérience seule nous permettra de répondre à cette question. Le temps que l'horaire officiel prévoit pour ces leçons se trouvera bien restreint en regard des matières à traiter. Il conviendra de ne point perdre de vue l'aphorisme bien connu : *Peu mais bien*, si nous ne voulons pas tomber dans l'écueil d'un enseignement par trop superficiel et partant stérile. Il n'y aurait aucun inconvénient, nous semble-t-il, de laisser de côté, en partie du moins, certains chapitres de la 2<sup>me</sup> partie, tels que le chapitre 1<sup>er</sup> (Economie rurale) dont les principes, très abstraits, ne seront pas accessibles à la généralité de nos élèves, ainsi qu'une partie du chapitre 5 (Zootechnie), dont l'importance est majeure mais dont l'enseignement ne nous paraît guère praticable dans un cours de perfectionnement.

A supposer qu'on éliminât partiellement ces deux chapitres, il resterait, certes, un champ d'activité plus que suffisant pour occuper maîtres et élèves durant les trois années d'étude.

A noter encore que le programme ne saurait être tracé d'une manière uniforme pour l'ensemble des écoles. Chaque maître se fera un devoir de vouer un soin spécial aux chapitres qui intéressent le plus particulièrement la contrée qu'il habite.

(A suivre.)

C. WICHT. *inst*



## BIBLIOGRAPHIES

### I

*Calendrier perpétuel*, par le professeur P. Diamandi. — Lausanne, Corbaz et C<sup>ie</sup>, éditeurs. Prix 1 fr. : En vente dans toutes les librairies et papeteries.

Ce *Calendrier perpétuel*, œuvre du célèbre calculateur *P. Diamandi*, est remarquable par sa combinaison aidant à trouver instantanément le jour où s'est passé un événement historique ou autre depuis l'an 1700.

Ce calendrier est composé d'un cercle tournant dans une orbite concentrique, et d'un autre disque plus grand dont l'intérieur est subdivisé et renferme le nombre des années depuis 1700 jusqu'en 1992 avec, en regard, les quantièmes du mois. Le disque mobile porte au-dessus les noms de jours et au dessous les noms de mois.

Veut-on savoir, par exemple, quel jour fut signé le *Pacte fédéral de 1815* ? La date est le *7 août 1815*. On cherche le millésime dans les subdivisions du disque où figurent les années ; on fait tourner le disque mobile et on place le nom du mois, soit *août*, en regard de la colonne où se trouve l'année 1815 ; on cherche en haut le nombre 7 et on lit immédiatement *lundi*.

Le *Calendrier Diamandi* est indispensable pour trouver instantanément le jour sur lequel tombe une fête quelconque dont la date est fixe, et cela pour les années suivantes jusqu'en 1992.

Les années bissextiles sont indiquées en rouge, en sorte que, sans aucun effort de mémoire, on trouve sûrement et rapidement ces années-là jusqu'en 1992.